



## Commission des dynamiques territoriales

### 2341 - Actions sur les paysages

#### Programme 2015 d'électrification rurale au titre du FACE

#### Rapport n° CP/2015/559

#### Service gestionnaire :

Unités territoriales d'aménagement du territoire

#### Résumé :

Le présent rapport vise à proposer l'attribution aux collectivités concernées de subventions financées par le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) relatives à l'année 2015, pour l'électrification des communes placées sous le régime de l'électrification rurale.

Aux termes de l'article 109 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, l'aide financière consentie par le fonds d'amortissement des charges d'électrification (F.A.C.E.) est répartie par le Conseil Départemental.

Pour le Conseil Départemental du Bas-Rhin, 2 secteurs d'électrification rurale sont concernés :

- La Régie Intercommunale de Niederbronn-Reichshoffen
- Les Usines Municipales d'Erstein.

Chaque année, les services de l'Etat notifient les dotations attribuées au titre du FACE pour notre Département. Ainsi, suite à cette notification, les 2 régies sont sollicitées pour proposer des opérations d'électrification prêtes à démarrer dans leur secteur.

Cette année, seules les Usines Municipales d'Erstein ont adressé des projets éligibles au titre des opérations FACE et en accord avec la Régie intercommunale de Niederbronn-Reichshoffen.

#### **I- Programme « Renforcement » :**

Conformément aux dispositions de la circulaire interministérielle du 22 avril 1971, les communes placées sous le régime de l'électrification rurale peuvent bénéficier de ce crédit.

Suite à l'avis du Conseil de l'électrification rurale du 5 mars dernier, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a fait savoir que la dotation du F.A.C.E. au titre du sous-programme « Renforcement » attribuée en 2015 au Département du Bas-Rhin s'élevait à 82 000 € :

**Le montant maximum de la subvention susceptible d'être accordée est de 82 000 €, limité à 80 % du montant HT des travaux au titre du programme « Renforcement».**

Les Usines Municipales d'Erstein ont engagé la réalisation de travaux de renforcement dans la limite de 82 000 € répartis sur 2 opérations :

- 66 k€ : pour la pose d'un nouveau poste HTA / BT dans la rue du Lin à Uttenheim avec son raccordement HTA et pose de câbles BT pour le renforcement électrique dans le secteur pour un montant total des travaux estimés à 82 763,97 € HT, soit 99 316,76 € TTC.
- 16 k€ : pour les travaux de renforcement (commun avec le programme « Extension » ci-après) du réseau BT souterrain dans la rue du Château à Niedernai pour un montant total des travaux estimés à 44 121,07 € HT soit 52 945,28 € TTC.

Je vous propose d'affecter la subvention totale de 82 000 € de ce programme respectivement aux communes d'UTTENHEIM et de NIEDERNAI.

## **II- Programme « Extension » :**

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a attribué également au titre du sous-programme « Extension » une aide financière de 20 000 € :

**Le montant maximum de la subvention susceptible d'être accordée se monte à 20 000 €, limité à 80 % du montant HT des travaux au titre du programme « Extension ».**

Les Usines Municipales d'Erstein envisagent des travaux d'extension (commune avec une partie du programme « Renforcement » ci-dessus) du réseau BT en souterrain dans la rue du Château à Niedernai pour un montant total de travaux estimés à 44 121,07 € HT soit 52 945,28 € TTC.

Je vous propose d'affecter la subvention totale de 20 000 € de ce programme à la commune de NIEDERNAI pour la réalisation de ces travaux.

## **III- Programme « Enfouissement » :**

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a attribué encore au titre du sous-programme « Enfouissement » du Bas-Rhin une aide financière de 14 000 € :

**Le montant maximum de la subvention susceptible d'être accordée se monte à 14 000 €, limité à 80 % du montant HT des travaux au titre du programme « Enfouissement ».**

Les travaux réalisés par les Usines Municipales d'Erstein concernent l'enfouissement et la suppression du réseau BT aérien dans la rue des Fleurs à Hindisheim pour un montant total de travaux estimés à 23 742,87 € HT, soit 28 491,44 € TTC.

Je vous propose d'affecter la subvention totale de 14 000 € de ce programme à la commune d'HINDISHEIM pour la réalisation de ces travaux.

En vue du versement de ces aides, les informations suivantes sont demandées par le

contrôleur budgétaire du ministère :

- la désignation précise des projets avec leurs caractéristiques,
- la localisation des travaux,
- la nature et le montant maximum prévisionnel de la dépense subventionnable et de l'aide,
- le montant des autres aides éventuelles et leur provenance,
- et le calendrier des travaux, comportant obligatoirement la date effective de commencement des travaux.

Les travaux aidés au titre de la programmation 2015 devront être terminés avant le 31 décembre 2018.

Ces propositions ont été soumises à la commission territoriale Sud, cette dernière a émis un avis favorable.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'affecter :*

*- la dotation au titre du sous-programme "Renforcement" du Fonds d'amortissement des charges d'électrification d'un montant de 82 000 € aux communes d'UTTENHEIM pour 66 000 € et NIEDERNAI pour 16 000 € ;*

*- les dotations au titre du sous-programme "Extension" du FACE d'un montant total de 20 000 € à la commune de NIEDERNAI ;*

*- les dotations au titre du sous-programme "Enfouissement" du FACE d'un montant total de 14 000 € à la commune de HINDISHEIM.*

Strasbourg, le 16/11/15

Le Président,



Frédéric BIERRY